

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 1er octobre 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 24 septembre 2012.

2012 R. 18 G - Désignation d'une représentante du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 11 septembre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) (Conseil d'administration) :

Mme Colombe BROSSEL en remplacement de M. Christophe GIRARD, désigné le 21 avril 2008, démissionnaire.